

L'autoroute Castres-Toulouse, un projet qui répond aux besoins du territoire et aux attentes environnementales.

A travers cette enquête publique, le projet d'autoroute Castres-Toulouse entame la dernière étape de consultation avant la mise en œuvre des travaux et nous pouvons collectivement nous en féliciter. Faut-il le rappeler, l'heure n'est plus à l'expression d'une vision favorable ou défavorable de ce projet qui a été démocratiquement porté, décidé, légiféré.

Après d'innombrables concertations, enquêtes publiques et un dialogue continu entre l'Etat et tous les acteurs du territoire (citoyens, maires, intercommunalités, Département, région Occitanie), mais aussi avec les responsables consulaires, économiques et syndicaux du Tarn, les volontés sont allées dans le même sens : le désenclavement du bassin Sud du Tarn au service d'un projet de territoire commun. Et pour cause ! Les besoins, maintes fois exprimés, sont immenses.

L'ex-Premier ministre, Jean Castex, est venu le 25 septembre 2021 à Lagarrigue confirmer l'engagement ferme et définitif de l'Etat sur ce projet qui depuis 2019, rappelons-le, est inscrit nommément dans la loi « mobilités » et a fait l'objet d'un décret d'utilité publique en Conseil d'Etat purgé de tout recours. Le temps de la décision est derrière nous.

En tant que parlementaires, engagés pour notre territoire depuis de nombreuses années, à l'écoute de ceux qui l'habitent, auprès de ceux qui y vivent au quotidien, nous nous faisons l'écho de cette majorité en faveur du projet qui attend, parfois silencieusement, mais surtout de sa satisfaction dans les modalités de réalisation de celui-ci : c'est tout l'objet de cette dernière consultation. Quelques soient les siècles ou les civilisations, la vie a toujours suivi les axes de communication.

Avec certitude, l'ensemble du projet tel que présenté par le concessionnaire ATOSCA, répond aux besoins du territoire mais aussi aux enjeux présents. La question environnementale, plus particulièrement, apparaît comme le fil rouge qui a guidé l'élaboration de la proposition du concessionnaire, qui érigera, in fine, l'A69 Castres-Toulouse en véritable autoroute du XXI^e siècle.

Dans toute démarche de développement d'un territoire en phase avec les enjeux écologiques, il y a une volonté d'impacts proportionnés, évités, réduits et compensés. C'est ici le cas et nous ne pouvons qu'en être les témoins. Les impacts paysagers, hydrauliques, sonores, et bien d'autres, ont tous été étudiés, approfondis, pris en compte et si nécessaire compensés. Ce sont les raisons pour lesquelles, pour ne citer que quelques exemples, l'autoroute serpente afin d'éviter les zones habitées, que de nombreux boisements verront le jour, que plusieurs zones humides seront mises en place et développées, que plus de 80 hectares ont été préservés par rapport au projet initial. L'immense travail de mise aux normes, et davantage encore, a été mené à bien. La reconnaissance de ce travail par la profession agricole est un gage supplémentaire de ce sérieux.

Collectivement, nous devons faire du sud du Tarn un territoire ouvert, en interconnexion avec les autres bassins de vie et en particulier la métropole, en pleine responsabilité environnementale.

Au regard de l'ensemble du projet et de notre dialogue avec le territoire, nous attendons impatiemment la déclaration d'autorisation environnementale pour que l'autoroute A69 Castres-Toulouse soit une réalité et que le bassin sud du Tarn ait enfin le destin qu'il mérite.

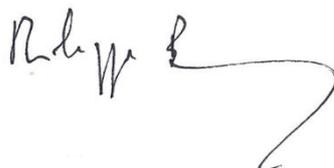
Jean Terlier

Député du Tarn



Philippe Bonnacarrère

Sénateur du Tarn



Philippe Folliot

Sénateur du Tarn

